

COORDONNÉES

Unité régionale de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI)

169, 7^e Avenue Est
Macamic (Québec)
Tél. : 819 782-4661

Responsable de l'unité : 819 782-4661, poste 3409

Maison d'hébergement pour les proches

169, 7^e Avenue Est
Macamic (Québec)
Tél. : 819 782-4661, poste 3269

Référence

Pour toute référence, communiquez avec le chef de service de votre secteur :

Amos : 819 732-8690
Rouyn-Noranda : 819 762-6592
La Sarre : 819 333-9753
Val-d'Or : 819 825-3337
Ville-Marie : 819 629-3115

978-2-550-89004-1 (PDF)
978-2-550-89005-8 (imprimé)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec 

Unité régionale de réadaptation fonctionnelle intensive URFI

L'URFI, c'est...

Une unité qui s'adresse aux personnes ayant un problème de santé physique ou une déficience physique et son objectif est de favoriser l'intégration sociale et économique de ses usagers, et ce, le plus rapidement possible.

À cette fin, l'URFI située à Macamic, est la ressource régionale pour la réadaptation fonctionnelle et intensive en interne.

Ses buts :

- L'unité met tout en œuvre afin de favoriser la reprise optimale des habitudes de vie de la personne principalement au niveau de l'autonomie fonctionnelle (ex. : nutrition, soins personnels, communication, déplacements, travail, éducation, loisirs, etc.). Ceci se traduit par une intervention thérapeutique intensive, spécialisée et limitée dans le temps maximisant ainsi les chances d'une meilleure intégration sociale et professionnelle.
- L'unité offre également un service d'évaluation spécialisé aux clientèles pour lesquelles les intervenants ont besoin d'une expertise extérieure.

Le saviez-vous?

Le véritable enjeu pour les personnes qui ont des incapacités est la réduction de celles-ci, mais surtout la récupération, le maintien ou l'acquisition de leur autonomie sociale et économique.



Fonctionnement à l'unité en cours de séjour (suite)

Préparation du matériel nécessaire à votre séjour

Vêtements obligatoires

- Bas
- Sous-vêtements
- Pyjamas ou robes de nuit
- Pantoufles antidérapantes
- Culottes courtes ou bermudas
- Pantalons confortables pour exercices
- Chandails ou chemises selon votre confort
- Manteau selon la saison
- Espadrilles ou chaussures
- Maillot de bain (facultatif)

Matériel obligatoire

- Papier-mouchoir
- Peigne ou brosse à cheveux
- Brosse à dents et dentifrice
- Rasoir électrique (les rasoirs à lames sont strictement interdits)
- Serviettes sanitaires (si pertinent)
- Shampoing et revitalisant (au besoin)
- Antisudorifique ou déodorant
- Médicaments et dosette
- Matériel médical, s'il y a lieu (ex. : glucomètre et bandelettes, etc.)
- Réveille-matin
- Argent de poche (20 à 30 \$)
- Carte d'assurance maladie
- Cintres en plastique
- Photos de personnes significatives
- Savon à linge et assouplissant (laveuse et sècheuse mises à votre disposition)
- Accessoires de marche personnels (s'il y a lieu)

Fonctionnement à l'unité en cours de séjour

- Durant les 2 à 3 premières semaines, l'utilisateur est évalué par les différents professionnels en réadaptation de l'unité.
- Planification du plan d'intervention interdisciplinaire avec l'utilisateur et sa famille.
- La durée du séjour varie entre 30 et 90 jours. Elle est établie par un comité composé des professionnels en réadaptation impliqués auprès de l'utilisateur. Le comité se réunit aux 4 à 6 semaines et la durée du séjour est réévaluée à chacune des rencontres.
- Durant son séjour à l'unité, l'utilisateur travaillera à la récupération de ses incapacités ou à l'apprentissage de moyens compensatoires pour palier celles-ci. Il se préparera à retourner à domicile ou dans un milieu de vie adapté à sa condition par des mises en situation dans le quotidien (entraînement aux aides à la vie quotidienne (AVQ) et à la vie domestique (AVD), etc.). Une attention particulière sera accordée aux difficultés d'adaptation à sa nouvelle situation, et ce, afin de lui apporter le support nécessaire pour surmonter celles-ci.
- Congé thérapeutique : Lorsqu'un congé thérapeutique est planifié, celui-ci vise à :
 - » déceler les problèmes réels ou potentiels;
 - » préciser les besoins post-congé;
 - » s'assurer que les adaptations, équipements et les services requis sont en place.

Noter que ces congés peuvent survenir en semaine ou lors de fins de semaine.

Ces visites sont également recommandées si l'équipe ou la famille anticipait chez l'utilisateur, l'apparition de changements risquant de compromettre sa sécurité.

Au cours de son séjour, l'utilisateur devra planifier son retour à domicile incluant son moyen de transport. L'unité ne fournit pas ce type de service à la fin de la réadaptation et lors des congés thérapeutiques. L'utilisateur peut se référer à l'équipe qui lui apportera le soutien nécessaire lors de ces démarches.

Clientèle visée

- Toutes les personnes dont la condition peut être reliée aux principaux diagnostics suivants :
 - » atteinte du système nerveux telle qu'un accident vasculaire cérébral (AVC), neuropathie, myopathie, sclérose en plaques, ataxie, maladie de Parkinson, etc.;
 - » perte d'intégrité anatomique (amputation);
 - » myélopathie (blessure médullaire);
 - » toute autre atteinte (polytraumatisme, brûlures majeures, etc.).
- Dont la condition médicale est stabilisée et que le diagnostic a été précisé, qui ont la capacité de participer à leur réadaptation et qui sont susceptibles de demeurer avec des incapacités significatives et persistantes si tout n'est pas mis en œuvre afin de maximiser leurs chances de récupération.

Participer à leur réadaptation signifie être capable de recevoir et de collaborer activement à leur plan d'intervention. Les professionnels transmettront des objectifs et enseigneront des moyens que la personne sera à même de répéter seule ou accompagnée. Les lieux sont aménagés pour permettre aux usagers d'utiliser certaines salles d'exercices ou locaux s'apparentant à un domicile pour réaliser les activités de la vie quotidienne (AVQ) (ex. : soins personnels d'hygiène, alimentation, transfert, etc.) et de la vie domestique (AVD) (ex. : entretien ménager, préparation des repas, faire l'épicerie, entretien des vêtements, lessive, etc.).



L'URFI, c'est aussi...

- Des interventions professionnelles de réadaptation planifiées dans un plan d'intervention individualisé auquel participent la personne et sa famille;
- L'intégration de la famille selon la volonté de l'usager et leur disponibilité dans le processus de réadaptation;
- La durée du séjour varie de 4 à 12 semaines en général.

Mesures facilitatrices

Afin de pallier les inconvénients occasionnés par la distance, les mesures suivantes ont été mises en place :

- Maison d'hébergement située à Macamic mise à la disposition des familles à un coût minime.
 - » 169, 7^e Avenue Est, Macamic (Québec) J0Z 2S0;
 - » Pour plus d'information, consultez madame Diane Doré au 819 782-4661, poste 3269.
- Des facilités afin de permettre l'accès aux spécialités médicales requises pour la clientèle.

Le saviez-vous?

Le *Processus de production du handicap* (PPH) est le modèle utilisé afin d'identifier et de répondre aux besoins particuliers de la clientèle en déficience physique.

L'unité régionale spécialisée, c'est...

- Une unité spécifiquement dédiée et adaptée à la réadaptation;
- Des interventions basées sur le *Processus de production du handicap* (PPH); ce qui permet d'optimiser les résultats de la réadaptation en englobant tous les aspects des habitudes de vie;
- Une équipe de professionnels rattachée à cette unité permettant de développer les expertises nécessaires aux besoins des personnes;
- Un personnel spécialement formé en soins infirmiers de réadaptation;
- Un milieu de vie mettant en place des facilités permettant la généralisation des acquis (formation du personnel de soutien, utilisation des aides techniques, des modalités variables pour les activités à la vie quotidienne (AVQ), etc.);
- Un programme d'activités personnalisé et des équipements disponibles en dehors des périodes de traitement;
- Une gamme complète d'équipements spécialisés pour la réadaptation, dont l'informatique clinique pour la rééducation des troubles cognitifs, le bassin thérapeutique, etc.);
- Un suivi tout au long du séjour avec le chef de service et les intervenants du secteur d'où provient la personne afin d'assurer le retour le plus rapide possible et la poursuite des objectifs de réadaptation;
- Des protocoles pour les clientèles spécifiques sont élaborés (AVC, blessés médullaires).

